MRC de La Matanie

2023

Rapport d'activités
Fonds régions et ruralité volet 2

1. Mise en contexte

Ce rapport dresse le bilan de la quatrième année de mise en œuvre de l'entente Fonds régions et ruralité – volet 2 et présente le compte-rendu des activités réalisées en regard des priorités d'intervention de la MRC, et ce, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. Ce rapport comprend également un bilan financier des sommes utilisées et des ententes signées avec des promoteurs de projets de notre territoire. Finalement, il fait état des retombées globales du FRR sur le territoire de la MRC au terme de l'année 2023.

2. Bilan des priorités d'intervention 2023

Pour chaque année de mise en œuvre de l'entente, le Conseil de la MRC de La Matanie adopte les priorités d'intervention du Fonds régions et ruralité. Du 1er janvier au 31 décembre 2023, le FRR a permis à la MRC de soutenir la mise en œuvre des neuf grandes priorités d'intervention suivantes :

1. La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
2. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires;
3. Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
4. Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise incluant l'économie sociale et les coopératives et la promotion de l'entrepreneuriat;
5. Le soutien au développement de l'attractivité du territoire, au recrutement de main-d'œuvre, à l'accueil et à la rétention des personnes;
6. Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC;
7. Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique;

8. Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, le numérique et la culture, l'énergie renouvelable, l'agriculture, la forêt et le tourisme;
9. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants :
   - pour améliorer ou offrir des milieux de vie sécuritaire et de qualité, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, agricole, économique, technologique, environnemental et de la mobilité de la population;
   - pour viser l'attraction et la rétention de la ressource humaine (nouveaux arrivants et natifs) et répondre aux enjeux du vieillissement de la population;
   - pour encourager l'implication sociale, la solidarité et l'inclusion sociale;
   - pour développer, diversifier et consolider l'économie du milieu;
   - pour favoriser l'émergence d'une économie plus verte basée sur les principes des 3RV, de l'économie circulaire et des circuits courts ainsi que pour contrer les changements climatiques et leurs impacts;
   - pour faire connaître et exploiter de manière durable les terres et ressources forestières, agricoles et marines dans un souci d'autonomie locale;
   - pour mettre en valeur nos paysages et notre patrimoine.

Les prochaines sections du rapport d'activités présentent ce qui a été réalisé en 2023 pour chacune des priorités du FRR.

2.1 La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire

Les activités en aménagement du territoire réalisées par la MRC ont été rendues possibles grâce à une contribution de 158 930 $ du FRR. Les principales réalisations du service de l'aménagement et de l'urbanisme sont décrites ci-dessous.

Schéma d'aménagement et de développement (SAD)

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) précise que toute MRC est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un schéma d'aménagement et de développement.

Au début de 2023, la MRC a complété le processus d'adoption du *Règlement numéro 198-15-2022 amendant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Matanie et le document complémentaire afin de tenir compte du régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral et apporter diverses modifications.* Ce règlement compte quatre grands objets décrits ci-dessous.

1. Comme son titre l'indique, il retire les normes du document complémentaire devenues incompatibles avec le Régime transitoire mis en place à partir du 1er avril 2022 en lien avec la gestion des milieux hydriques.
2. Il identifie des espaces récréatifs à fort potentiel de mise en valeur en bord de mer à Saint-Ulric, Matane, Grosses-Roches et Les Méchins. Pour ceux-ci, il guide les municipalités visées dans leurs choix d'aménagement en précisant des objectifs conciliant l'environnement et la mise en tourisme. Dans deux municipalités, il oblige la mise en place de plans d'implantation et d'intégration architecturale et définit des critères et conditions minimales à respecter.
3. Pour la première fois, il intègre une réflexion autour du phénomène d'îlots de chaleur urbains s'accompagnant d'objectifs d'aménagement.
4. Enfin, il identifie deux nouveaux territoires d'intérêt historique à Matane en lien avec le développement de villégiature dans la première moitié du 20e siècle, en bordure de la rue de Matane-sur-Mer, et en lien avec l'essor du ski alpin durant la période de l'après-guerre, au centre de ski Mont-Castor.

D'autre part, le service de l'aménagement et de l'urbanisme a participé à un comité technique sur la révision des orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) et à diverses consultations. Cette implication est importante car les SAD des MRC doivent être conformes aux OGAT, lesquelles assurent la cohérence de l'aménagement du territoire à l'échelle nationale. Cette implication s'est faite auprès de l'Association des aménagistes régionaux du Québec et de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec.

Habitation

Le service de l'aménagement et de l'urbanisme s'est impliqué dans les travaux du comité sur le logement mis en place par la ville de Matane. Il a contribué à cibler les priorités d'intervention pour le secteur municipal, notamment lors d'une présentation conjointe avec le CISSS du Bas-Saint-Laurent en juin 2023. Pour alimenter la réflexion régionale et supporter la préparation de projets, incluant la recherche de financement, le service a produit une étude afin de réaliser un portrait statistique de la situation

actuelle et des besoins futurs en habitation, d'identifier les moyens qui s'offrent à la région pour le développement de logements et formuler des constats et des recommandations concrètes afin de soutenir le développement d'une offre d'habitations adéquate sur le territoire.

Territoire et forêt publics

Les Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) ont été mises en place afin d'assurer la prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes concernés par les activités d'aménagement forestier ayant lieu en forêt publique. Les TLGIRT sont responsables de fixer des objectifs locaux d'aménagement durable des forêts en plus de convenir de mesures d'harmonisation des usages. Afin de faire valoir les besoins de sa population, la MRC s'implique dans les travaux de deux tables (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie). Pour des raisons similaires, la MRC est également impliquée dans le comité consultatif régional de la réserve faunique de Matane. Elle s'intéresse tout particulièrement à la cohabitation des activités forestières, fauniques et récréatives ainsi qu'à l'accessibilité sécuritaire au territoire public. La MRC fait également de la veille dans le dossier des aires protégées, la protection du caribou de la Gaspésie et de la révision de l'encadrement de la villégiature sur le territoire public.

En 2023, la MRC s'est engagée dans les travaux de révision du Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) - volet récréotouristique du Bas-Saint-Laurent. Sous l'égide du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, cette planification encadre l'utilisation des terres du domaine de l'État, notamment en lien avec la villégiature. Les professionnels de la MRC ont été présents aux activités de concertation régionale visant l'établissement des enjeux liés à l'utilisation et la mise en valeur du territoire public. La démarche de concertation se poursuit en 2024.

Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH)

En complément à l'aide obtenu du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), la participation du FRR a permis au service de l'aménagement et de l'urbanisme de consacrer d'importantes ressources à l'élaboration de son premier PRMHH, laquelle s'est amorcée en 2021 et s'est terminée en janvier 2024.

Parmi les principales activités réalisées en 2023, la MRC a complété des consultations locales avec divers groupes d'intérêt pour élaborer sa stratégie de conservation et transmettre un projet au MELCCFP pour analyse. Suite aux avis ministériels, une version finale a été adoptée à la fin de l'année 2023. Ayant reçu l'approbation gouvernementale, le PRMHH entrera officiellement en vigueur le 1er juin 2024.

Collaborations scientifiques et innovations sociales

Malgré les contraintes en lien avec les déplacements internationaux, la MRC de La Matanie a continué son implication dans le cadre d'un projet de co-construction de scénarios d'Adaptation des territoires maritimes aux Risques Côtiers dans un contexte de changements climatiques en France et au Québec (ARICO). Celle-ci a permis à des professionnels de la MRC de participer à des ateliers, sondages et enquêtes avec des chercheurs, étudiants et des confrères européens. Parmi ces autres contributions scientifiques, la MRC a participé à des rencontres de travail avec le laboratoire de recherche en géomorphologie et dynamique fluviale du l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) dans le cadre du projet Constrictor visant le développement d'outils d'aide semi-automatisés pour l'identification des tronçons des petits cours d'eau sujets à obstruction.

Patrimoine

Suite à l'adoption du projet de loi 69, le service de l'aménagement et de l'urbanisme a entamé des travaux afin de réfléchir à l'actualisation de son inventaire patrimonial. La MRC a également travaillé à l'élaboration de règlements visant à contrôler la démolition sur son territoire.

La MRC a développé un partenariat avec la ville de Matane et la Société d'histoire et de généalogie de Matane afin de mieux protéger et valoriser son patrimoine photographique. Cette collaboration se traduit par le développement d'un plan d'action pour mieux protéger et diffuser les photos, cartes postales et négatifs du Studio Victor-Sirois. Le travail du service de l'aménagement et de l'urbanisme inclut également une collaboration avec la ville de Matane, laquelle a obtenu du financement du ministère de la Culture et des Communications pour l'embauche d'une ressource partagée dédiée au patrimoine immobilier. Un montant de 10 268 $ est investi du FRR dans ce volet. Cette ressource s'est notamment impliquée dans les démarches de réflexion et d'analyse visant la requalification des lieux de culte en Matanie. Elle a terminé son mandat au printemps 2023.

Autres implications

Le service de l'aménagement et de l'urbanisme a également participé aux travaux du comité technique et du comité de vitalisation du FRR volet 4. Il fournit notamment des avis professionnels sur les projets soumis en lien avec leur conformité aux principales normes environnementales, municipales ou autres (ex. zonage agricole).

2.2 L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement

Dans l'exercice de sa compétence en développement local et régional, la MRC de La Matanie a conclu des ententes afin de se concerter à l'échelle du Bas-Saint-Laurent avec les différentes MRC ainsi que différents partenaires de la société civile. Un montant de 20 000 $ a été versé au Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent. Le CRD a notamment permis la signature d'ententes sectorielles lesquelles sont présentées ci-dessous.

Dans une volonté de mettre en place des mesures visant à améliorer et à accentuer la concertation et les actions favorisant le développement des arts et des lettres sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, le Conseil des arts et des lettres du Québec, les huit (8) MRC du Bas-Saint-Laurent et les villes de La Pocatière, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup et Mont-Joli ont renouvelé la signature d'une entente de partenariat territorial pour les années 2022 à 2025. Pour l'année 2023, la MRC a investi 15 070 $ dans cette entente.

Aussi, une toute nouvelle entente sectorielle intervient en développement social, regroupant ainsi sous le même chapeau les collaborations concernant les services de travail de rue au Bas-Saint-Laurent, la démarche COSMOSS, les démarches des Alliances pour la solidarité qui concernent la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, la concertation et la mobilisation concernant l'égalité entre les femmes et les hommes, le soutien de la recherche-action Bien vieillir chez soi visant le maintien à domicile des aînés avec des projets pilotes novateurs et, finalement, le soutien à la compétence en développement social des MRC. D'ailleurs, pour ce dernier objectif, la MRC a fait l'embauche d'une conseillère en développement social en mai 2023. L'engagement financier pour cette entente est de 52 500 $ par année.

Afin de favoriser la concertation régionale, les MRC du Bas-Saint-Laurent, le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ont convenu d'une entente spécifique pour permettre l'embauche d'une ressource dédiée pour la Table régionale des élus municipaux (TREM) du Bas-Saint-Laurent. Pour l'année 2023, une somme de 1 500 $ a été engagée dans le volet 2.

L'innovation étant le principal moteur de compétitivité de nos entreprises, les MRC et villes du Bas-Saint-Laurent se sont unies afin de supporter financièrement l'entente sectorielle en innovation au Bas-Saint-Laurent 2023-2026. L'entente a pour principal objectif d'augmenter le nombre et la qualité des projets d'innovation développés dans la région en veillant à optimiser la concertation, les maillages et la cohérence des actions entre les acteurs de l'écosystème. La MRC de La Matanie y participe, à l'instar des autres MRC, à la hauteur de 5 000 $ par année.

Aussi, une somme de 17 188 $ a été investie en vue de participer à l'entente sectorielle de développement pour l'accueil et l'attractivité du Bas-Saint-Laurent 2022-2026. Le détail des activités réalisées *via* cette entente se retrouve à la section 2.5.

Finalement, la MRC a prévu 6 625 $ afin de participer financièrement à l'entente de gestion L'ARTERRE Bas-Saint-Laurent, un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires.

2.3 Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières

L'équipe de développement rural accompagne les municipalités dans la mise sur pied d'initiatives visant le partage de ressources humaines et/ou matérielles. À l'est du territoire, la mise en œuvre de deux projets de ressources partagées à titre de chargé de projets et de direction générale adjointe a demandé un accompagnement important pour assurer la cohésion et la pleine collaboration des deux municipalités impliquées : Saint-Adelme et Grosses-Roches. L'expertise offerte permet de renforcer l'aspect collectif des projets, de cibler efficacement les besoins, d'assurer une mise en œuvre efficace et concertée et, finalement, de veiller au suivi et à la pérennité des projets.

La Table de concertation en développement rural (TCDR), réunissant les comités de développement locaux, s'est tenue au mois de mai à la Centrale Matanie sous la forme d'un 5 à 7 ayant pour thème *L'Union fait la force!* Les membres des comités ont pu se familiariser quant aux rôles d'un comité local de développement et de ceux des membres de l'équipe du service de développement territorial de la MRC. Les rencontres de la TCDR visent à partager des expériences et à échanger de nouvelles idées. Cette rencontre d'information a laissé place à la présentation de projets réalisés sur le territoire et soutenus par des comités de développement. Ce fût une rencontre inspirante et qui a permis de tisser des liens.

Aussi, depuis 2016, la Table en loisir de La Matanie est pilotée par une conseillère en développement rural et d'autres partenaires tels que Loisir et Sport Bas-St-Laurent, le CISSS-BSL et COSMOSS de La Matanie. Quelques collaborations entre municipalités sont issues de cette Table. En 2023, une initiative découlant de la Table a eu lieu : *Activité au clair de lune.* Le but de cette activité était de faire bouger les gens par une activité en plein air (raquette, patinage, ski, etc.). D'autre part, un projet de ressource spécialisée en accompagnement intermunicipale a permis à certains camps de jour de compter sur une ressource partagée dans le but de soutenir, guider et outiller les animateurs(trices) pour l'accompagnement d'enfants à besoin particulier. Une conseillère en développement rural et territorial a également accompagné la concertation autour de la mise en place d'une centrale de prêts d'équipements gratuits pour la population, projet qui bénéficie d'un financement de Loisirs et Sport Bas-Saint-Laurent *via* le ministère de l'Éducation et qui devrait voir le jour en 2024.

Enfin, la Table de concertation des aînés en Matanie (TCAM) est nouvellement coordonnée par la conseillère en développement social et les représentants de nombreux organismes partenaires. Cette Table a pour objectif de réunir les principaux acteurs et intervenants du milieu "aînés" de La Matanie. De cette concertation, plusieurs projets ont émergé au fil des ans. La TCAM a relancé l'organisation de la 3e édition du Salon Aînés Actifs en Action qui a eu lieu le 6 mai 2023. De plus, les membres de la TCAM ont constitué plusieurs comités de travail portant sur les enjeux prioritaires tels que le maintien des activités de loisirs pour les aînés, l'habitation, la vigilance et la sensibilisation face à la maltraitance.

2.4 Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise, incluant l'économie sociale et les coopératives, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat

Développement Économique Matanie (DEM) collabore avec de multiples partenaires locaux, régionaux et nationaux pour dispenser un service-conseil adapté aux promoteurs selon leur secteur d'activités et la phase de développement de leur entreprise. L'entente entre DEM et la MRC prévoit un montant total de 459 000 $ en provenance du FRR à investir dans le soutien en développement économique, touristique ainsi qu'à l'attractivité et le recrutement de main-d'œuvre.

Parmi les activités réalisées par DEM en 2023, l'équipe est fière d'avoir accompagné 179 entreprises pour un total de 228 projets répartis sur l'ensemble du territoire de la MRC de La Matanie. Des projets soutenus financièrement grâce à la gestion des fonds FLI/FLS, la mesure Soutien au travail autonome et le Programme d'aide aux entreprises (PAE) pour lesquels nous sommes délégataires. Au total, ce sont 44 projets financés pour un investissement représentant 653 215 $ et des investissements totaux générés de 13 290 222 $ en plus de créer 5 emplois et d'en consolider 124.

Outre l'accompagnement et le soutien offerts aux promoteurs, DEM a visité plus d'une quinzaine d'entreprises pour identifier les besoins en termes d'investissement et de support (formation, approvisionnement, équipement, ressources humaines, relève, expansion, marketing, transition numérique, etc.) et assurer le référencement et le maillage auprès d'organisations partenaires. Nous avons également maintenu, sur une base continue, les communications avec nos partenaires et avons tenu neuf rencontres avec ceux-ci notamment les institutions financières, firmes comptables, notaires et acteurs en développement économique de la région pour faire connaître les services et susciter la collaboration et le référencement de projets.

Plusieurs nouvelles actions ont été déployées au cours de l'année 2023 pour répondre à notre mission et accroître le rayonnement entrepreneurial. À travers quatre rencontres distinctes de consultation du milieu des affaires, nous avons pu saisir les besoins spécifiques des entreprises dans différentes phases de leur développement. Grâce à la participation de 20 entreprises, nous avons ciblé les axes prioritaires d'intervention, allant du démarrage à l'innovation, en passant par la croissance et la relève. Une cellule de codéveloppement dédiée aux entrepreneurs en démarrage a d'ailleurs été créée et a permis d'établir un espace propice à l'échange d'expériences et à la coopération. Avec deux rencontres déjà tenues, cette initiative favorise l'apprentissage mutuel et la résolution collective de défis entrepreneuriaux. Nous avons aussi développé un partenariat avec l'École des entrepreneurs du Bas-Saint-Laurent pour offrir un parcours de formation sur mesure aux promoteurs en démarrage. Cette initiative vise à renforcer les compétences des entrepreneurs dans la perspective d'une gestion responsable et durable de leurs activités.

Dédiées à la relève entrepreneuriale, nous avons organisé trois activités tout au long de l'année en partenariat avec la SADC et la CCIM. Attirant entre 30 et 40 participants par événement, ces rencontres favorisent les échanges et la transmission des savoirs. En novembre, nous avons proposé une série de cinq rencontres de formation en repreneuriat, en collaboration avec le Centre de

Transfert d'Entreprise du Québec (CTEQ). Avec la participation de 12 entrepreneurs, cette initiative vise à accompagner les futurs repreneurs dans leur transition professionnelle. Nous avons aussi facilité trois rencontres fructueuses entre cédants et repreneurs, favorisant ainsi la transmission des entreprises et la continuité des activités économiques.

À titre de responsable local, nous avons activement promu le Défi OSEntreprendre, soutenant l'identification et la préparation de cinq candidats pour ce grand mouvement québécois, qui célèbre l'audace et la créativité entrepreneuriale.

Favorisant le partage de connaissances et l'accompagnement personnalisé des entrepreneurs, trois mentors ont été jumelés à cinq promoteurs en démarrage ou repreneurs en 2023.

Nous poursuivons notre implication et notre engagement dans la communauté entrepreneuriale et avons pris part à cinq rencontres du Réseautage Matanie, favorisant ainsi les échanges et les collaborations au sein de notre communauté d'affaires locale. DEM a également participé activement au Salon du financement, offrant un soutien et des ressources aux entrepreneurs à la recherche de financement pour leurs projets.

Enfin, nous sommes fiers d'avoir annoncé l'attestation d'Isabelle Gauthier à titre de conseillère en innovation par le Conseil de l'Innovation du Québec, renforçant ainsi notre engagement envers l'innovation et le progrès.

Parmi les aides financières accordées par DEM, grâce au FRR, à des entreprises et organismes locaux :

Promoteur	Titre du projet	Montant accordé ($)
Boulangerie Toujours Dimanche	Commercialisation	**4 383 $**
Centre de Santé Nutrikin	Commercialisation	**3 000 $**
Centre du Jardin J.M Tremblay	Acquisition/relève	**5 000 $**
Club Alpin Mont-Castor	Partenariat / Saison hivernale 2023	**500 $**
Club de Golf de Matane	Partenariat / Tournoi 2023	**1 500 $**
Club de Ski de Fond de Matane	Partenariat / Achat d'équipement	**1 000 $**
Corporation de gestion récréotouristique de Matane	Relance des spectacles au Barachois	**3 000 $**
Dépanneur du Lac	Acquisition/relève	**10 000 $**

Promoteur	Titre du projet	Montant accordé ($)
Destination Haute-Mer	Commercialisation	**2 500 $**
Ébénisterie du Futur	Expansion	**1 600 $**
École de Musique de Matane	Partenariat / Villages en musique	**1 000 $**
Épicerie dépanneur R. St-Gelais Inc.	Expertise professionnelle	**5 000 $**
Épopée gaspésienne	Commercialisation	**5 000 $**
Festival Gaspesian Metal	Partenariat / Festival 2023	**1 000 $**
Fromagerie du Littoral	Fête champêtre et circuit gourmand	**500 $**
Fruits de Mer de l'Est	Expertise professionnelle	**3 550 $**
Groupe Avenir Hockey	Partenariat / Saison 2023	**2 000 $**
La vie dans mon assiette	Formation en gestion	**1 000 $**
Le Brasier, événements culturels et participatifs	Grand Sacrifilm 2023	**3 000 $**
Le Brasier, événements culturels et participatifs	Percussionnistes du Dimanche 2023	**500 $**
Les Entreprises D'Auteuil & Fils	Commercialisation	**2 000 $**
Les Entreprises d'Électricité G. Ouellet	Acquisition/relève	**6 000 $**
M DGTL	Festival / Innovation sociale	**2 000 $**
Maison des Familles de La Matanie	Partenariat / Chasse à l'As	**1 000 $**
Métal en feuilles	Acquisition/relève	**10 000 $**
Microbrasserie La Fabrique	Acquisition/relève	**5 000 $**
Municipalité de Baie-des-Sables	Baie-des-Sables se raconte	**500 $**

Promoteur	Titre du projet	Montant accordé ($)
Nergica	Colloque de l'industrie éolienne québécoise	**1 000 $**
Organisation Tournoi Matane	En septembre, La Matanie est hockey	**2 000 $**
Organisation Tournoi Matane	Gala de lutte professionnelle	**1 500 $**
Orthopédagogie plein potentiel	Formation en gestion	**632 $**
PHOS Évènements	Partenariat / Phos 2023	**500 $**
Projet La Ruche	Programmation événementielle 2023	**1 000 $**
Regroupement des artistes et artisans de la région de Matane	Journées de la culture	**300 $**
Regroupement des artistes et artisans de la région de Matane	Portes ouvertes	**250 $**
Regroupement des artistes et artisans de la région de Matane	Marché de Noël 2023	**500 $**
Relais St-Paulin	Démarrage	**1 500 $**
Sentier international des Appalaches Québec	Aide d'urgence / entretien du sentier	**2 000 $**
Société d'histoire et de généalogie de Matane	Histoire de promenade 3	**3 000 $**
Société d'action nationale	Matane en lumière	**3 000 $**
St-Hubert Express	Acquisition/relève	**4 000 $**
Tourisme Gaspésie	Colloque de l'industrie touristique	**3 000 $**
Vélo Québec Événements	29e édition du Grand Tour / Village d'accueil	**1 500 $**
Ville de Matane	Hommage aux bénévoles 2023	**1 000 $**
	Montant accordé :	**108 215 $**

2.5 Le soutien au développement de l'attractivité du territoire, au recrutement de main-d'œuvre, à l'accueil et à la rétention des personnes

Afin de répondre à ses engagements en matière d'attractivité et de recrutement de la main-d'œuvre, DEM a réalisé diverses actions en 2023. Nous avons participé activement au Mois du Québec en France, en partenariat avec le Cégep de Matane, offrant une vitrine aux opportunités professionnelles de notre région à travers la participation de trois entreprises locales. Par des présentations individuelles et une communication ciblée, nous avons promu La Matanie comme un lieu d'accueil privilégié pour les candidats potentiels, tout en relayant les Journées Québec auprès des entreprises, facilitant ainsi le recrutement international. Nous avons également pris part à un séjour exploratoire organisé avec le Carrefour jeunesse-emploi (CJE), offrant aux candidats potentiels un aperçu immersif de la vie et des opportunités professionnelles dans notre région. Pour soutenir les entreprises locales dans leur gestion des ressources humaines, nous avons développé et mis en ligne une boîte à outils RH complète, offrant des ressources et des conseils pratiques. Nous avons également accompagné activement dix entreprises dans le développement de leurs pratiques RH. Fort de sa première édition, l'organisation d'un rendez-vous RH avec le comité Forces Emploi Matanie a réuni 72 participants, offrant un espace de formation, d'échange et de collaboration pour répondre aux besoins en main-d'œuvre de notre territoire.

En collaboration avec Tourisme Gaspésie, nous avons lancé une campagne de notoriété avec un investissement total de 10 000 $. Cette campagne, diffusée du 7 mai au 1er juillet 2023, a atteint 454 923 impressions sur les plateformes de LaPresse.ca, La Presse + et La Presse mobile, renforçant ainsi la visibilité de notre région et de ses opportunités. Nous avons également créé les outils promotionnels MatanieXP permettant d'incarner la marque lors des activités de représentation de nos partenaires et de nos entreprises. Ces outils, destinés à séduire tant les candidats potentiels que les visiteurs, mettent en valeur le territoire et ses attraits.

Au cours de l'année 2023, nous avons accueilli deux séjours de presse offrant une visibilité médiatique à notre région et à ses activités. Nous croyons fortement que le développement de l'attractivité du territoire passe notamment par le tourisme. Nous pouvons ainsi renforcer notre positionnement en tant que destination de choix pour s'y établir. Enfin, DEM participe aux actions relatives au marketing territorial en contribuant à de nombreux comités locaux et régionaux afin de créer des alliances stratégiques et être à l'affût des enjeux territoriaux. Nous restons déterminés à offrir des opportunités dynamiques et des expériences authentiques à tous ceux qui choisissent de découvrir et de s'installer dans notre belle région de La Matanie.

Au niveau de la cible citoyenne en attractivité, la MRC a poursuivi ses efforts pour faire connaître la campagne Ici La Matanie, présentant 11 portraits de citoyens du territoire. Nous avons profité de la campagne Voisins Solidaires pour souligner, *via* des reportages photos, les événements locaux qui se sont déployés tout au long de l'année, visant ainsi la promotion de la fierté et la solidarité citoyenne. Nous avons également contribué au Comité des partenaires en attractivité afin de développer et mettre en commun des ressources, outils et contacts pour la promotion du territoire.

Finalement, la MRC continue, en collaboration avec le SANAM, le déploiement du plan d'actions territorial, collectif et concerté en attractivité, accueil, intégration et pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles en Matanie. L'année 2023 a été marquée par la mise en place d'une première Table de concertation intersectorielle en immigration. Cette Table a pour mandat de soutenir la réalisation du plan d'actions et de permettre aux acteurs de se concerter dans l'esprit d'une gouvernance collective et participative. Lors du grand rassemblement de partenaires, le 3 octobre 2023, plusieurs zones de responsabilités ont été formées, notamment concernant le logement, l'accueil des personnes immigrantes, l'employabilité ou encore l'entrepreneuriat. La MRC a aussi participé à la mise en place d'une formation sur la diversité culturelle délivrée par Groupe Collegia auprès des partenaires des milieux socioéconomique, communautaire, de l'éducation et de la santé. En 2023, la MRC a investi un montant de 26 400 $ en provenance du FRR afin de contribuer à la coordination de ce dossier.

2.6 Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC

Le soutien au développement rural sur le territoire de la MRC comprend des services d'accompagnement, de conseil, d'animation et de mobilisation du territoire. En plus d'offrir une aide technique aux municipalités rurales et comités locaux, les conseillères en développement rural entretiennent différents liens avec les organismes et institutions des secteurs sociocommunautaire, touristique, de la santé et de l'éducation et participent à plusieurs tables de concertation qui traitent d'enjeux locaux et territoriaux.

Aussi, parmi les dossiers de nature locale travaillés cette année, les dossiers de requalification d'églises ont pris davantage de place, notamment avec l'accompagnement de comités dans les municipalités de Saint-Adelme, Grosses-Roches et Saint-Léandre. Le comité qui chapeaute cette dernière a reçu du financement du Conseil du patrimoine religieux du Québec pour poursuivre sa réflexion et l'accompagnement professionnel sur le sujet. La municipalité de Saint-Léandre et ses comités ont été par ailleurs très actifs en 2023 : bonification des activités culturelles au Centre socioculturel Le Jubé, création d'un OBNL de gestion des Sentiers de La Grotte des Fées, projets visant les enfants et la promotion de l'école, aménagement d'un parc intergénérationnel et projet pilote LIB dépanneur (dépanneur libre-service).

Le développement et le maintien des services de proximité au cœur des communautés demeurent des enjeux principaux sur lesquels l'équipe du développement territorial contribue par son expertise. À Baie-des-Sables, l'accompagnement dans la recherche de financement des projets Café La Caisse ainsi que la reprise collective du Dépanneur chez B par une formule de coopérative de solidarité démontrent la capacité du milieu à prendre en charge son développement socioéconomique. De son côté, la municipalité de Saint-Adelme est très active concernant des projets de service de garde éducatif à l'enfance, de construction de logements et d'aménagement d'un parc intergénérationnel. Pour Grosses-Roches, la fondation d'un journal

communautaire, le réaménagement du secteur du havre par l'étude de faisabilité d'une marina et la concession du Café du havre, l'accompagnement d'un projet de reprise du dépanneur, l'aménagement de trois parcs et d'une exposition extérieure ont nécessité les conseils et l'accompagnement de l'équipe de développement.

Quant à elle, la municipalité de Saint-René-de-Matane travaille à la construction d'un centre multifonctionnel qui regroupera le vestiaire de la patinoire et un local communautaire, ainsi qu'à un projet majeur de mise en valeur d'un pont couvert au cœur du village. La municipalité de Sainte-Félicité et son comité de développement ont travaillé à l'aménagement des espaces publics. À Saint-Jean-de-Cherbourg, la mise en valeur du Mont-Vélo avec le Club quad de La Matanie, l'opérationnalisation d'un service de restauration pour la Halte des montagnes, l'utilisation des fonds TPI ainsi que l'accompagnement des organismes du milieu ont occupé l'année 2023. Les conseillères en développement offrent également leur accompagnement dans la mise à jour des plans de développement et politiques familiales et des aînés, ce qui fût le cas pour les municipalités de Saint-Ulric et Baie-des-Sables.

En juin, les conseillères en développement rural et territorial ont organisé une tournée inspirante dans la région du Kamouraska. Cette tournée a permis de rencontrer leurs vis-à-vis et de comparer les enjeux régionaux et locaux dans l'accompagnement de projets structurants. Il s'agissait également de découvrir et de s'informer sur des projets innovants et inspirants pour La Matanie. L'équipe en développement territorial s'est également formé au processus de *design thinking,* en mai 2023, dans le but d'innover et de se donner une nouvelle perspective dans l'accompagnement de projets.

En somme, la MRC, en collaboration avec ses partenaires, offre un soutien technique d'accompagnement des municipalités et des collectivités dans leur développement socioéconomique par l'animation, la connaissance et l'analyse du territoire et l'expertise technique. Un montant de 227 970 $ a servi à financer le service de développement territorial et les projets reliés.

2.7 Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique

En 2023, Développement Économique Matanie a investi 281 376 $ dans le développement, la promotion et l'accueil touristique sur le territoire. Au total, ce sont 47 entreprises touristiques accompagnées pour un total de 66 projets dans plusieurs municipalités du territoire principalement en démarrage, événementiel et commercialisation. De plus, la planification stratégique touristique 2023-2026 a été soigneusement élaborée avec la formation d'un comité aviseur, assurant ainsi une vision concertée et un plan d'actions opérationnel pour les années à venir. Parmi les actions réalisées en marketing et promotion, nous avons investi en placements publicitaires dans des médias d'envergure mettant en lumière les éléments uniques de notre région. En collaboration avec l'application quiz québécoise *Sul Bord dla Route,* nous avons valorisé 20 sites touristiques en Matanie, attirant ainsi l'attention des visiteurs curieux. De plus, nous avons développé et déployé plusieurs outils innovants pour aider les intervenants touristiques

à contribuer à la prolongation des séjours des visiteurs en Matanie. Plus d'une dizaine de visites en entreprise ont permis de faire connaître ces outils et renforcir le rôle d'ambassadeur des acteurs touristiques du territoire.

En plus de valoriser l'industrie touristique grâce à notre implication au Mois du tourisme gaspésien, des efforts importants sont consentis à diversifier la clientèle, particulièrement grâce au tourisme corporatif. Nous avons ainsi participé activement à un événement de démarchage de congrès et d'événements à Montréal.

En août 2023, nous avons accueilli la 29e édition du Grand Tour Vélo Québec à Matane comme l'un des villages hôtes du parcours, rassemblant près de 1 500 participants. Le lancement de la saison touristique, la participation à la journée québécoise des phares et aux Journées de la culture ont également fait partie de nos actions événementielles.

Notre site web Tourisme Matane a enregistré une remarquable affluence avec 101,8 k visites, tandis que nos réseaux sociaux MatanieXP ont réuni une communauté engagée de 5,8 k abonnés sur Facebook, 1,4 k abonnés sur Instagram et 34,9 k vues sur YouTube. Imprimées à 15 000 exemplaires chacune, la création de nouveaux formats de cartes touristiques pour Matane et La Matanie (bilingues) a été grandement appréciée des visiteurs et des gens de l'industrie. De plus, notre bureau d'accueil touristique de La Matanie a accueilli chaleureusement 12 536 visiteurs en 2023, offrant près de 1 000 visites guidées du phare, tandis que notre service d'accueil et d'information touristique à l'entrée du TNO Rivière-Bonjour a reçu plus de 280 visiteurs, dont 25 % provenant de la France. Le bureau d'accueil de Matane se positionne toujours au deuxième rang sur seize dans les lieux d'accueil les plus achalandés en Gaspésie.

2.8 Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'énergie renouvelable, l'agriculture, la forêt et le tourisme

La MRC de La Matanie a identifié quelques créneaux d'excellence dans lesquels elle investit des efforts particuliers *via* le biais de contributions en ressources financières (voir les tableaux section 2.9), humaines et matérielles.

<u>Tourisme et prospection des affaires</u>

DEM a développé de nombreuses relations d'affaires avec ses partenaires et a maintenu des communications régulières avec Investissement Québec international pour favoriser l'implantation de projets d'entreprises étrangères. Une opportunité a permis à DEM de présenter La Matanie devant les représentants d'IQI pour les Amériques à Montréal avec un public stratégique de 18 intervenants présents. Parmi les actions réalisées, le projet DURAVIT constitue une vitrine pour La Matanie dans ses activités de démarchage auprès de grandes entreprises responsables. Les efforts concertés entre les acteurs locaux et les dirigeants de

Duravit ont permis de confirmer l'accès à 10 mégawatts d'électricité auprès du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MÉIE). Les multiples communications avec IQI, IQ, DEC et le député Pascal Bérubé ont joué un rôle déterminant dans cette réussite. De plus, les initiatives de mise en relation avec des professionnels, fournisseurs et entrepreneurs locaux ont permis de maximiser les retombées économiques au sein de la communauté. Lors de l'annonce officielle de l'implantation de l'usine à Matane, DEM a pris en charge la venue des dirigeants de Duravit et l'organisation de la conférence de presse en collaboration avec la firme de relations publiques TACT. Pour répondre aux éventuels besoins de main-d'œuvre, DEM a mis en contact la direction de Duravit avec différents intervenants (agences de recrutement, propriétaires immobiliers, port de Matane, firmes de logistique de transport, etc.).

Les activités de prospection des affaires sont davantage ciblées grâce à l'identification de nos attributs avec lesquels nous pouvons nous démarquer. Une mission de démarchage en France a été effectuée à l'automne 2023 avec la ville de Matane. Les rencontres avec les acteurs clés de l'écosystème économique à Nantes et à Paris ont permis d'établir des partenariats prometteurs et d'explorer de nouvelles opportunités de croissance pour les entreprises locales. Des suivis sont en cours avec trois de ces entreprises, témoignant de l'efficacité des échanges.

En appui à l'habitation sur notre territoire, nos alliances stratégiques et la collaboration tripartite avec la MRC et le MAMH ont permis d'accompagner quatre promoteurs dans leurs projets de construction de logements, avec un investissement total de 450 000 $ en 2023. Par ailleurs, les rencontres facilitées entre la ville de Matane, la MRC et le Cégep de Matane permettent de favoriser la création de nouveaux projets d'habitations sur notre territoire.

L'organisation par DEM du programme de micro MBA, en collaboration avec l'Université McGill, a suscité beaucoup d'engouement au printemps 2023. Une première initiative de ce genre, en matière de formation, a ouvert de nouvelles perspectives à 30 entrepreneurs et gestionnaires locaux.

Quant au créneau touristique, outre les éléments mentionnés plus haut, notre implication au sein du comité TNO vise à soutenir le développement d'activités touristiques et la cohabitation harmonieuse des différents usagers du territoire non organisé. DEM collabore avec ses partenaires dans plusieurs comités de travail afin de positionner la région dans ses créneaux d'excellence. Nous pouvons penser, entre autres, à notre participation à la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent au sein du comité agrotourisme et au comité consultatif régional de la réserve faunique de Matane pour l'identification des orientations stratégiques en matière de développement durable et touristique.

<u>Développement agricole</u>

En 2023, la MRC a pris en charge l'organisation du Marché public de La Matanie, en remplacement des Saveurs de La Matanie pour une deuxième année, laquelle a bénéficié de l'appui du MAPAQ et du député de Matane–Matapédia. Le marché estival s'est tenu tous les samedis du 15 juillet au 23 septembre, au Colisée Béton provincial de Matane, de 10 h à 14 h. Au total, une vingtaine d'entreprises ont participé aux marchés publics durant la saison estivale, en majorité des producteurs-transformateurs de La

Matanie accompagnés de quelques artisans. Quelques exposants hors-Matanie ont aussi participé aux marchés publics estivaux, ce qui a permis d'offrir une plus grande diversité de produits agroalimentaires à la population matanienne. Le marché estival a permis d'accueillir de 10 à 19 exposants par samedi. En cohérence avec ses objectifs de valorisation des entreprises agroalimentaires, la MRC a aussi fait imprimer des dépliants agrotouristiques pour un troisième été consécutif.

En plus du marché public estival, la MRC a tenu une édition hivernale le samedi 16 décembre, aux Galeries du Vieux-Port, de 10h à 16h. Des artisans variés se sont joints aux producteurs-transformateurs de La Matanie en cette occasion spéciale, ce qui a permis d'atteindre près de 40 exposants. Cette journée fut particulièrement appréciée tant des exposants que des visiteurs.

D'autre part, c'est le service de l'aménagement et de l'urbanisme qui a coordonné les travaux entourant la recherche de financement, les appels d'offres publics, l'obtention des autorisations et le suivi du chantier de construction d'un bâtiment permanent pour accueillir le Marché public de La Matanie à la Place des Rochelais (Matane). La construction s'est amorcée en octobre 2023 et devrait être substantiellement complétée en mars 2024.

En 2022, avec l'aide du MAPAQ, la MRC a également entrepris la réalisation de son premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Avant d'être suspendus en 2023, les travaux avaient surtout concerné la réalisation d'un bilan de la stratégie agricole de la MRC. Après l'embauche d'une nouvelle conseillère en développement agricole, la MRC a repris le travail et complété le portrait-diagnostic du secteur bioalimentaire de son territoire en 2023. En 2024, les travaux devraient se conclure avec l'adoption du PDZA, avec des consultations à l'hiver. En continuité avec les années précédentes, la MRC contribue à l'entente sectorielle bioalimentaire et dans diverses initiatives régionales (voir section 2.2). La MRC rend aussi disponible son expertise pour les travaux du comité technique chargé de l'analyse des dossiers d'aide financière soumis au Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent.

<u>Développement culturel</u>

La MRC de La Matanie a conclu, en 2022, une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications. Cette entente a permis d'entamer pour une toute première fois le processus d'élaboration d'une politique culturelle territoriale. Le travail qui a débuté en 2022, s'est poursuivi activement au courant de l'année 2023, avec trois rencontres du comité de pilotage, la présentation d'un portrait du territoire et des enjeux ressortis lors de sondages à la population, aux organismes culturels, aux entreprises, aux artistes et artisans ainsi qu'aux municipalités, et par la tenue de quatre rencontres de consultations auprès des organismes culturels, des aînés, des jeunes du secondaire et des élus. L'élaboration de la politique et du plan d'action se conclura en 2024 avec un lancement prévu au courant du printemps.

Cette année, les Comités culturels de Saint-Ulric et Baie-des-Sables, le Centre socioculturel Le Jubé de Saint-Léandre, Le Brasier de Grosses-Roches, la Corporation de développement de St-Adelme, le Comité des aînés et de la famille de Sainte-Paule et la municipalité de Les Méchins se sont lancés dans l'organisation commune des *Journées de la Culture*. Motivées par un programme de financement dont la MRC était le fiduciaire (Les Rencontres Hydro-Québec), ces sept organisations ont offert une

programmation commune et complémentaire. Malheureusement, les activités aux Méchins et St-Léandre ont été annulées. Cette belle collaboration intermunicipale a attiré plus de 500 personnes en trois jours. La majorité des organisateurs ont déjà signifié leur intérêt pour la prochaine édition qui aura lieu à la fin de septembre 2024. Aussi, la MRC soutient financièrement le secteur culturel *via* des ententes financières ou encore *via* sa politique en dons et commandites (voir section 2.9).

2.9 La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants

Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)

Pour encadrer la gestion du FRR, la MRC de La Matanie s'est dotée d'une *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour améliorer les milieux de vie,* notamment dans les domaines social, communautaire, culturel, économique et environnemental. Plus précisément, la *PSPS* encadre les dépenses liées à une mesure destinée à soutenir les projets structurants. La *PSPS* a donc pour but de favoriser le développement des communautés pour qu'elles soient dynamiques en misant sur un développement durable susceptible d'améliorer la condition et la qualité de vie de la population.

Pour définir un cadre destiné aux projets structurants pouvant faire l'objet d'un financement par le FRR, la MRC de La Matanie a instauré les trois programmes suivants :

1) Le *Programme de développement des communautés – volets ententes sectorielles, mandats dédiés et collaborations spéciales,* lequel vise à faciliter la réalisation de projets structurants à différents égards;
2) Le *Programme de développement des communautés – volet local*, lequel comprend le support aux projets structurants locaux;
3) Le *Programme de soutien à la vitalité rurale*, lequel vise à favoriser la prise en charge de l'animation et de la mobilisation des communautés par les comités de développement locaux.

Une somme de 33 000 $ est consacrée annuellement au *Programme de soutien à la vitalité rurale*. Ce montant est divisé également parmi les onze (11) comités de développement locaux présents sur le territoire leur permettant ainsi de réaliser des activités ou projets visant à mobiliser leur milieu. Pour cette année, la MRC a seulement engagé la somme de 11 000 $ pour le soutien de

projets structurants locaux puisque l'enveloppe liée *Programme de développement des communautés – volet local* a été temporairement mise en pause afin de contribuer aux enveloppes du volet 3 et 4. L'équipe de développement s'est donc concentré avec les milieux pour finaliser les projets déjà financés par les années antérieures.

PROJETS STRUCTURANTS LOCAUX		
Promoteur	**Titre du projet**	**Montant accordé**
Municipalité de Les Méchins	Enseigne Centre sportif et balançoire au parc	11 000 $
	Montant accordé	**11 000 $**

Que ce soit au niveau des créneaux d'excellence ou encore d'autres secteurs d'activités, la MRC soutient annuellement différents projets *via* sa *Politique en dons et commandites* ainsi que son *Programme de développement des communautés – volets ententes sectorielles, mandats dédiés et collaborations spéciales* :

COLLABORATIONS SPÉCIALES, MANDATS DÉDIÉS ET DONS ET COMMANDITES		
Promoteur	**Titre du projet**	**Montant accordé**
PHOS	Édition 2023	10 000 $
Fondation Cégep Matane	Navette Taxi Matane	7 500 $
Université de Sherbrooke	Valorisation des pales d'éoliennes dans le béton	8 467 $
Espace F	Amélioration du service d'impression et de production	10 000 $
Épopée gaspésienne	Épopée de La Matanie	5 000 $
Club Optimiste	Opti-Neige 2023	2 000 $
Ville de Matane	Soirée reconnaissance des bénévoles 2023	2 500 $
Unité régionale de loisir et sport Bas-Saint-Laurent	Fonds de transport	2 000 $

COLLABORATIONS SPÉCIALES, MANDATS DÉDIÉS ET DONS ET COMMANDITES		
Promoteur	**Titre du projet**	**Montant accordé**
Organisation tournoi Matane	Gala de lutte	2 000 $
M DGTL	Événement M DGTL	2 000 $
Société d'action nationale de Matane	Matane en lumière	5 000 $
Le Brasier	Grand Sacrifilm	5 000 $
Journées de la culture	Rencontres Hydro-Québec	4 500 $
Carrefour jeunesse-emploi	Place aux jeunes	5 000 $
Corporation de gestion récréotouristique de Matane	Relance des spectacles au Barachois	2 000 $
Café La Caisse	Carnaval Brasse Brasse	500 $
Association des handicapés gaspésiens de La Matanie	Téléthon 2023	500 $
Okavi Découverte de l'Afrique	Mini Festival Africain	500 $
Les Évènements Hill Drag Gaspésie	Hill Drag au Mont-Castor	1 000 $
Le Brasier	Percussionnistes du dimanche	500 $
Chœur Vocalia	Campagne de financement	250 $
École de Ballet-Jazz de Matane	Spectacle annuel	250 $
Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent	Marche Alzheimer	250 $
Comité des Loisirs de Saint-René-de-Matane	Camp de Jour	500 $
Regroupement Am'Art	Portes ouvertes	250 $
Jardins de Doris	Visibilité	500 $

COLLABORATIONS SPÉCIALES, MANDATS DÉDIÉS ET DONS ET COMMANDITES		
Promoteur	**Titre du projet**	**Montant accordé**
Corporation de développement de Les Méchins	Fête nationale de la St-Jean	500 $
Festival Country de Matane	Les Jeudis country	500 $
Municipalité de Baie-des-Sables (Comité des pompiers)	Fête amicale de la St-Jean-Baptiste	500 $
Corporation de développement local de Saint-Léandre	Fête champêtre	500 $
SADC de la région de Matane	Rendez-vous RH Matanie	1 000 $
Corporation de développement local de Saint-Léandre	Grotte des Fées	500 $
Comité de développement de Grosses-Roches	Expo au Café du Havre	500 $
Organisation tournoi Matane	En septembre, La Matanie est hockey	1 000 $
Municipalité Les Méchins	Tournoi de Dek Hockey	500 $
Hockey Matane	Peewee AA	500 $
Tourisme Gaspésie	Colloque de l'industrie touristique de la Gaspésie à Matane	500 $
Résidence des Sables	10e anniversaire de la résidence	250 $
Regroupement Am'Art	Événements au Phare de Matane	250 $
MRC de La Matanie	Programme d'animation après école (MDJ de Matane)	2 000 $
	Montant accordé	**86 967 $**

Développement social

Convaincus de la nécessité et de la pertinence de renforcer leurs actions concertées, des partenaires régionaux du développement social du Bas-Saint-Laurent ont choisi de mettre en commun leurs outils respectifs et de créer l'entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026. L'objectif est de mettre de l'avant une vision concertée et intégrée du développement social qui permettra aux communautés de développer leur plein potentiel et fournir aux citoyennes et citoyens du Bas-Saint-Laurent des opportunités favorisant une occupation dynamique du territoire. Tout en respectant le mandat de chaque partenaire, l'entente vise à soutenir les organisations impliquées dans la structuration et la bonification de l'action collective en développement social à l'échelle du Bas-Saint-Laurent. L'Entente sectorielle en développement social 2023-2026 (ESDS) comporte quatre volets spécifiques ayant chacun des objectifs distincts et une gouvernance propre.

- VOLET 1 : Soutien aux interventions des MRC en développement social et lutte à la pauvreté
- VOLET 2 : Soutien au déploiement des services en travail de rue
- VOLET 3 : Recherche-action Bien vieillir chez soi pour améliorer les services aux personnes aînées dans les communautés du Bas-Saint-Laurent
- VOLET 4 : Égalité entre les femmes et les hommes.

En mai 2023, la MRC a procédé à l'embauche d'une conseillère en développement social, tel que prévu par cette entente. Le mandat général de la conseillère en développement social est de veiller au suivi et à la mise en œuvre des différentes politiques et plans d'actions en développement social déjà en cours à l'échelle de la MRC : Municipalités Amies des Aînés (MADA), Politique familiale Municipale (PFM), Plan d'action en agriculture urbaine (PAU), Plan d'action en sécurité alimentaire, Alliance pour la solidarité en Matanie.

Parmi les actions structurantes portées par la conseillère, le déploiement de plusieurs initiatives prioritaires en sécurité alimentaire : offre alimentaire dans les écoles, collaboration à la bonification et à la recherche de denrées pour les frigos et armoires partagés, identification des lieux de transformations alimentaires, soutien au déploiement de groupes de cuisine, etc.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité, la MRC a maintenu son accompagnement à la concertation, à titre de fiduciaire, mais aussi en soutenant la planification de la démarche et la coordination du comité de pilotage. En septembre 2023, de nouvelles sommes annoncées au niveau national pour prolonger les projets ont permis de procéder à la bonification de 8 initiatives existantes sur le territoire. Au total, c'est plus de 19 projets territoriaux qui ont été financés jusqu'à maintenant *via* la démarche. La conseillère a participé à différentes rencontres régionales pour dresser le bilan de l'expérience et faire émerger les recommandations pour une prochaine Alliance.

Depuis avril 2022, le Plan d'action en agriculture urbaine est officiellement lancé. En 2023, un accompagnement soutenu a donc été offert par le service de développement pour la poursuite des initiatives existantes telles que la *Grande Tournée des jardins communautaires, la Fête des récoltes* et *la Journée d'échanges de plants* visant à promouvoir les différentes initiatives en agriculture urbaine sur le territoire. Les projets de jardins collectifs la Ferme citoyenne et les Grands jardins du 733 ont bénéficié de l'aide et de l'accompagnement technique d'une conseillère en développement territorial. Le plan d'action en agriculture urbaine et le chantier en sécurité alimentaire de l'Alliance pour la solidarité, combinés à la collaboration des partenaires du milieu, ont permis de poursuivre le développement d'un écosystème nourricier (Matanie nourricière).

D'autre part, la MRC a pu obtenir une aide financière de 110 000 $ sur deux ans en déposant une demande regroupée au programme Voisins Solidaires. Le projet qui se nomme *Expérience voisins solidaires,* permet d'offrir aux citoyens(nes) des lieux et des activités accessibles, intergénérationnelles, interculturelles et intermunicipales. Plusieurs activités, sous le *label Expérience voisins solidaires,* ont eu lieu partout sur le territoire en 2023 grâce à l'aide financière et le soutien de précieux bénévoles impliqués. Dans le même ordre d'idées, la MRC soutient aussi la concertation COSMOSS de La Matanie et participe au projet Flambeaux/Éclaireurs. Finalement, parmi les autres dossiers de nature territoriale travaillés cette année en développement social, notons :

- suivi du projet Bien vieillir chez soi au Bas-Saint-Laurent – projet d'Accompagnement en transport mis en place *via* le Centre d'action bénévole de La Matanie;
- mise en place d'un comité de réflexion sur le logement, participation à l'élaboration d'un portrait de situation et d'un programme d'appui à la construction de logements (volet 1);
- participation au comité consultatif régional sur l'attribution des places en services de garde éducatifs à l'enfance.

<u>Transport collectif</u>

La MRC délivre les services de transport adapté et collectif sur son territoire. Le FRR volet 2 a contribué à la hauteur de 41 300 $ au budget annuel de fonctionnement du transport collectif pour l'année 2023. Parmi les faits saillants, notons la participation de la MRC à la mise en place d'une Régie de transport collectif pour le Bas-Saint-Laurent et la collaboration pour le déploiement d'une plateforme de covoiturage bas-laurentienne.

Aussi, depuis le mois de mai 2023, le service de transport de la MRC travaille à la mise en place d'une plateforme technologique clé en main (Blaise) composée de trois applications permettant de bonifier l'expérience client et d'améliorer l'efficacité tant au niveau du service de la répartition que des assignations véhiculaires des chauffeurs.

L'application pour les usagers permet d'effectuer une réservation de transport, de gérer et d'évaluer leurs déplacements effectués avec nos services de transport, tout en étant en mesure de payer leurs trajets en ligne et de recevoir des informations en temps réel sur la localisation des véhicules.

L'application pour les chauffeurs permet de les guider selon un itinéraire optimisé, de générer en temps réel des instructions de navigation détaillées et un manifeste des passagers pour chaque arrêt. La répartition des chauffeurs devenant entièrement automatisée en fonction des demandes de déplacements entrantes, des conditions de circulation en temps réel et des paramètres d'exploitation que nous avons définis. Finalement, l'application de répartition servant au contrôle des lignes de transport permet de gérer et modifier les demandes téléphoniques pour les usagers, de gérer la flotte de véhicules et les chauffeurs qui y sont attitrés, de consulter des statistiques en temps réels et de définir les paramètres d'exploitation pour améliorer l'expérience client. De nombreuses heures d'essais ont permis de personnaliser la plateforme qui devrait être prête pour un lancement en 2024.

3. Conclusion

La gestion du Fonds régions et ruralité (volet 2) permet à la MRC de La Matanie de contribuer au développement économique, touristique, culturel, sociocommunautaire et environnemental de son territoire par le financement de projets structurants. Elle met à la disposition des organismes, des entrepreneurs et entreprises du milieu des ressources humaines qui mettent à profit leurs compétences et expertises dans l'accompagnement de projets. Elle participe à la mobilisation et à la prise en charge des communautés et soutient le développement durable du territoire.

L'année 2023 a permis la continuité des démarches et des projets structurants entamés depuis 2020 *via* le Fonds régions et ruralité. Les efforts de mobilisation et de concertation du milieu portent fruits et l'émergence d'un réel regain de vitalité anime le territoire actuellement. Les différentes démarches de politiques et plans d'actions créent des synergies dans le milieu, développent et consolident des partenariats et alliances stratégiques permettant de mettre en commun les forces vives du milieu et de réaliser, par le fait même, des actions qu'il aurait été impossible de mener autrement que par la concertation. Toutefois, malgré cet élan, il apparaît encore évident que de grands défis demeurent : pénurie de logements, particulièrement marquée par la baisse de l'abordabilité des logements, les changements climatiques qui impactent la résilience de nos communautés ainsi que les enjeux de gouvernance et d'administration municipale, avec des budgets municipaux de plus en plus difficiles à boucler et marqués par la poussée inflationniste de l'ensemble des services aux citoyens. Les équipes de la MRC et de DEM devront maintenir la cadence pour aider le milieu à relever ces défis et à miser, encore davantage, sur la coopération et la collaboration intermunicipale.